

Compte rendu de la réunion du Comité consultatif des actionnaires du 9 juin 2022

Le Comité consultatif des actionnaires individuels (CCAI) de Wavestone s'est réuni le 9 juin 2022, en visioconférence.

Parmi les membres du CCAI, étaient présents :

- Pierre Allard
- Valérie Bondon
- Françoise Guelle
- Claude Haroche
- Caroline Meignen

Mme. Carole Sens était absente et excusée.

Ainsi que des membres de la Direction générale et de l'équipe relations investisseurs et actionnaires du cabinet :

- Justine Brosset
- Benjamin Clément
- Pascal Imbert
- Sarah Lamigeon

La réunion débute par la présentation des résultats annuels 2021/22 et les actualités récentes du cabinet par Pascal Imbert, Président du Directoire. Les membres du CCAI ont l'opportunité de poser leurs questions à Mr. Imbert en fin d'intervention. Ces questions portent principalement sur les sujets du turn-over, des salaires et de la prise en compte de la démarche de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) dans la stratégie d'entreprise.

La réunion se poursuit sur le sujet du document d'enregistrement universel 2021/22, en particulier sur l'ajout d'une double-page sur le dialogue actionnaires et son contenu : retour sur les actions réalisées sur l'exercice, présentation du CCAI et du Wave Club Actionnaires, etc. Ces pages ont pour objectif d'être pédagogiques et pérennes. L'équipe relations investisseurs prend par ailleurs note de réaliser un benchmark sur conseil du CCAI.

Le dernier sujet à l'ordre du jour est l'Assemblée générale de Wavestone. L'équipe relations investisseurs présente le dispositif hybride prévu pour l'AG du 28 juillet 2022. L'AG aura lieu au Pavillon Gabriel, et sera retransmise en direct pour les actionnaires ne pouvant ou ne souhaitant se déplacer. Nous évoquons également la nouveauté de cette année : les actionnaires connectés à distance auront la possibilité de voter en direct via une plateforme.

L'équipe relations investisseurs recueille ensuite les avis du CCAI sur les sujets d'actualité à aborder lors de l'AG. Il ressort que la proposition de changement de gouvernance est à expliciter le plus clairement possible en amont du vote des résolutions. L'autre sujet évoqué est le développement durable. Le CCAI préconise de faire intervenir sur ce sujet un consultant Wavestone. L'équipe relations investisseurs prend note d'essayer d'intégrer ces sujets d'actualités et de raccourcir, autant que faire se peut, la partie financière. Enfin, le CCAI suggère de réaliser un « micro-trottoir » lors de l'AG, en posant à des actionnaires individuels des questions telles que « Pourquoi avoir investi dans des actions Wavestone ? », « Pourquoi les garder ? ». L'équipe relations investisseurs étudie la faisabilité de ce projet.

La prochaine réunion du CCAI aura lieu dans le courant du 2nd semestre 2022.